

Conférence sur l'intendance des terres humides du Canada

Traçons le chemin, ensemble

Rapport d'étape
synthèse de ce que vous avez dit

Rapport n° 03-1



Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

Imprimé 2003
© Ottawa (Ontario)

ISBN : 0-662-89130-9
N° de cat. CW69-18/1-2003F-IN

Publié en partenariat avec :

- Service canadien de la faune, Environnement Canada
- Forum fédéral des terres humides

On peut obtenir des copies de ce rapport auprès du :

Secrétariat
Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)
Bureau 200, 1750, Courtwood Crescent
Ottawa (Ontario) K2C 2B5

ou sur l'Internet, voir : **www.terreshumidescanada.org**

This document is also available in English under the title *Conference on Canadian Wetlands Stewardship. Setting a Course, Together! Interim Report: Synthesis of What You Said.*

**Conférence sur l'intendance
des terres humides du Canada**
Traçons le chemin, ensemble

**Rapport d'étape
synthèse de ce que vous avez dit**

le 3-5 février 2003
Ottawa (Ontario)

**Compilé par Liza Campbell
et Clayton D.A. Rubec**

Rapport n° 03-1
Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| Préface..... | iv |
| Remerciements | vi |
| 1. Que faire maintenant?..... | 1 |
| 2. Préparer une stratégie de mise en oeuvre sur les terres humides du Canada..... | 2 |
| 2.1 Situation des terres humides du Canada | 2 |
| 2.2 Principales questions..... | 2 |
| 2.3 Possibilités thématiques et transversales..... | 3 |
| 3. Synthèse des commentaires des participants concernant les principales questions, la vision, les obstacles et les possibilités et recommandations des groupes de travail | 5 |
| 3.1 Les terres humides dans les paysages utilisés : une approche intégrée . | 6 |
| 3.2 Les terres humides, l'eau propre et les bassins versants sains | 14 |
| 3.3 L'industrie des terres humides du Canada | 20 |
| 3.4 Les innovations en technologie des terres humides | 24 |
| 3.5 L'inventaire et la surveillance des terres humides | 29 |
| 3.6 L'éducation relative aux terres humides | 34 |
| 4. Notre défi : concevoir un plan de mise en œuvre et prochaines étapes..... | 39 |
| 5. Conclusions..... | 40 |
| Annexe A : Objectifs de la conférence | 41 |
| Annexe B : Ordre du jour final..... | 42 |

PRÉFACE

Le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) et le Forum fédéral sur les terres humides ont été l'hôte de la Conférence sur l'intendance des terres humides du Canada tenue à Ottawa du 3 au 5 février 2003. Le but de la conférence était d'établir de nouvelles orientations en matière de politiques et de gestion des terres humides canadiennes pour les dix prochaines années; les résultats de l'événement ont dépassé de loin les objectifs originaux, ce qui reflète la passion et le dévouement de la gamme diversifiée de participants ayant un intérêt commun pour les terres humides.

Il a été très agréable de voir les participants décrire avec enthousiasme des recommandations novatrices portant sur les politiques, mais aussi identifier des moyens nécessaires pour appuyer et faciliter le cadre stratégique et les besoins de mise en œuvre pour l'intendance des terres humides de notre pays. Les participants ont aussi tenté de cerner les rôles de leurs organisations particulières pour les « prochaines étapes » en vue d'un processus post-conférence, démontrant ainsi leur engagement.

Cette conférence nous a rappelé qu'il était nécessaire d'élargir constamment la communauté des terres humides par le truchement des communications et des programmes d'éducation (un de nos six thèmes) pour qu'une compréhension de la valeur économique, écologique et sociale essentielle des terres humides soit intégrée dans la prise de décisions dans l'ensemble des secteurs et incorporée dans notre système national de comptabilité.

Étant donné le nombre de grands défis qui sont devant nous, je suis d'avis que nous possédons maintenant les éléments fondamentaux d'une décennie de changement dans notre manière d'approcher, d'étudier, de gérer et de documenter les terres humides du Canada. Les recommandations décrites dans le présent rapport sur les discussions qui ont eu lieu à la conférence ne sont qu'un début. La prochaine étape consiste à analyser et à synthétiser les recommandations, créant un « Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre » qui sera réalisé par les personnes et les organisations qui ont participé à la conférence, et éventuellement par toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Je vous assure qu'à titre de président du Comité organisateur de la conférence et secrétaire exécutif du Conseil nord-américain de conservation des terres

humides (Canada), je me dévoue à la préparation du Rapport final de la conférence : stratégie de mise en œuvre et, par des partenariats innovateurs et efficaces, à encourager la mise en œuvre des recommandations partout au pays.

Kenneth W. Cox

Président, Comité organisateur de la conférence et

Secrétaire exécutif

Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

REMERCIEMENTS

Le Comité organisateur de la Conférence sur l'intendance des terres humides du Canada aimerait exprimer ses remerciements sincères au Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) et au Forum fédéral sur les terres humides pour leur vision dans l'organisation de cette conférence. Elle a été un grand succès et un « premier pas » important sur une voie très intéressante vers la réalisation de notre vision à l'égard des terres humides du Canada.

Présentateurs

Nous remercions aussi nos excellents conférenciers invités : M. Yves Crevier, Agence spatiale canadienne; M. Alan Tonks, secrétaire parlementaire au ministre de l'Environnement; Brian Gray (Ph.D.), Canards Illimités Canada; M^{me} Johanne Gélinas, Commissaire à l'environnement et au développement durable; M. Harvey Mead, président, Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie; les experts, soit M. Mark Spafford, Alberta-Pacific Forest Industries Inc., M. Jean Cinq-Mars, Habitat faunique Canada et M. Greg Sinclair, Compagnie minière IOC, qui ont éclairé certaines des questions et des défis que nous devons relever dans la gestion de nos terres humides et les grandes possibilités qui s'ouvrent devant nous.

Le travail acharné de nos animateurs, rapporteurs, auteurs et participants ont produit l'excellente liste de recommandations qui suit, et nous sommes tous reconnaissants pour leur travail.

Commanditaires et exposants

Nous remercions nos nombreux commanditaires et exposants pour leurs contributions généreuses et leur aide qui ont rendu cette conférence possible.

Agence Parcs Canada
 Agence spatiale canadienne
 Agriculture et Agroalimentaire Canada
 Alberta Sustainable Resource Development
 Association canadienne de l'électricité
 Association de la tourbe de sphaigne canadienne
 Association des produits forestiers du Canada
 Atlantis Scientific Inc.
 British Columbia Ministry of Water, Land and Air Protection
 Canadian Cattlemen's Association
 Canards Illimités Canada
 CH2M HILL
 Commission de la capitale nationale
 Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)

East Kootenay Environmental Society
Environnement Canada
ESRI Canada
Habitat faunique Canada
Institut de la fourrure du Canada
International Association of Ecology (INTECOL)
L'Association minière du Canada
Ministère du Développement durable, gouvernement du Nunavut
Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario
Nottawasaga Valley Conservation Authority
Pêches et Océans Canada
Plan nord-américain de gestion de la sauvagine
Pollution Probe
Ressources naturelles Canada, Service canadien des forêts
Société de la faune et des parcs du Québec
Society of Wetland Scientists
Sun Gro Horticulture
Transports Canada
WetKit

Comité organisateur de la conférence

Kenneth W. Cox, Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)
Liza Campbell, consultante en développement durable
Jean Cinq-Mars, Habitat faunique Canada
Lorne Colpitts, Manitoba Habitat Heritage Corporation
Theresa Dupuis, Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada)
Pierre Gratton, L'Association minière du Canada
Pierre Jarry, Artcom Ltée
Randy Milton, Ministère des Ressources naturelles de la Nouvelle-Écosse
John Pries, CH2M HILL Canada
Clayton Rubec, Service canadien de la faune, Environnement Canada
Barry Turner, Canards Illimités Canada

1. QUE FAIRE MAINTENANT?

Maintenant que la conférence nationale est terminée, nous devons relever le grand défi de synthétiser et d'analyser les recommandations et de les traduire en un plan d'action qui s'appellera « Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre ».

Cependant, nous savons que bon nombre de nos participants voudraient avoir en main un dossier non seulement des recommandations découlant de leurs groupes de travail, mais aussi des autres séances. Nous sommes donc heureux de présenter le présent *Rapport d'étape : synthèse de ce que vous avez dit* pour votre examen et vos commentaires. Nous espérons que vous prendrez le temps de le lire et de nous signaler les lacunes, les points à préciser ou les sujets que vous voudriez voir inclus dans la Stratégie de mise en œuvre finale. Cette stratégie sera préparée au cours des prochains mois après réception de vos commentaires.

Nous sommes d'avis que la Stratégie de mise en œuvre devrait être le résultat des discussions entre un certain nombre d'organisations clés, et ce processus, comme n'importe quel autre, nécessite des ressources. C'est pour ces raisons que les options concernant les prochaines étapes, le genre de mécanismes nécessaires à la mise en œuvre des recommandations et les ressources nécessaires feront l'objet de discussions aux prochaines réunions du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) et du Forum fédéral sur les terres humides.

Le présent document contient un dossier provisoire des contributions des participants à la conférence tirées des discussions en atelier et, comme tel, il comprend une synthèse des questions, des obstacles, de la vision, des possibilités et des recommandations. Une stratégie de mise en œuvre sera décrite dans un second document de la conférence actuellement en préparation.

2. PRÉPARER UNE STRATÉGIE DE MISE EN OEUVRE SUR LES TERRES HUMIDES DU CANADA

Nous soulignons ici un certain nombre de faits, de questions, de tendances et de possibilités liés aux terres humides. *(Cette section sera considérablement développée dans le Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre.)*

2.1 Situation des terres humides du Canada

- La quantité et la qualité des terres humides au Canada et partout au monde continuent à diminuer.
- Il y a plus de 1,5 million de kilomètres carrés de terres humides au Canada, soit environ 16 p. 100 de la superficie terrestre totale du pays répartie sur 15 écozones terrestres.

2.2 Principales questions

- Bien qu'il y ait eu beaucoup de progrès grâce à un certain nombre d'initiatives récentes, pour une variété de raisons (p. ex. des obstacles constitutionnels, des obstacles institutionnels, le manque d'éducation et de sensibilisation, le manque de direction et de volonté politique, l'absence de processus décisionnels intégrés), le Canada n'a pas encore été incapable d'élaborer des politiques, des mécanismes et des moyens appropriés pour de s'occuper de questions écosystémiques telles que la conservation et la protection des terres humides par le truchement d'une approche de gestion intégrée des paysages.
- Les facteurs stressants qui agissent sur les terres humides sont divers, directs, indirects, cumulatifs, à court et à long termes, faisant en sorte qu'il est difficile de « faire le point » sur cette ressource, de mesurer sa santé et de surveiller les changements.
- Le mélange de facteurs stressants et des influences sur les terres humides et les bassins versants est complexe et comprend : les tendances d'urbanisation; l'expansion et les pratiques agricoles; le changement climatique; la croissance démographique; les règles, les institutions et les politiques du commerce mondial; la culture; les loisirs; l'industrie; les tendances socioéconomiques; et les régimes fiscaux (c.-à-d. structure des marchés financiers nationaux et influence des marchés internationaux).

2.3 Possibilités thématiques et transversales

Les catégories décrites ci-dessous sont cohérentes avec les thèmes qui se sont dégagés dans chacun des six groupes de travail. Voici donc une brève synthèse des possibilités cernées pendant les discussions.

- **Intégration** : Favoriser la conception et la mise en œuvre d'une approche de gestion intégrée des paysages appuyée par des politiques appropriées, des incitations, des partenariats, des programmes, des structures institutionnelles ou décisionnelles aussi bien nouvelles qu'adaptées; fondée sur la science, les données et l'information accessibles. Plus précisément, élaborer, normaliser et mettre en œuvre les plans de gestion intégrée des bassins versants. Encourager les pratiques exemplaires de gestion dans l'ensemble des secteurs. Intégrer les initiatives en matière d'éducation et de sensibilisation dans chacun de ces éléments, en se fondant sur les succès et en ciblant des auditoires précis.
- **Cadre stratégique** : Examiner et modifier au besoin les politiques fédérales, provinciales et territoriales actuelles afin d'en assurer la cohérence et la nature complémentaire. Inclure une gamme diversifiée d'incitations visant des auditoires précis. Développer des initiatives telles que le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA), le travail de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) sur la réforme fiscale écologique et son groupe de travail sur le capital naturel ainsi que la *Loi sur les espèces en péril*. Faire en sorte que le contexte et les motivations internationaux soient pris en considération dans toutes les catégories.
- **Gouvernance et institutions** : Créer et adapter des mécanismes qui encouragent l'intégration dans les secteurs et d'un secteur à l'autre afin de faciliter la conservation et la protection des terres humides. Déterminer un organisme principal dont la tâche sera de coordonner et de faciliter les mécanismes portant sur les terres humides ainsi que les initiatives de politiques et de programmes (p. ex. des plans intégrés de gestion des normalisés).
- **Science et information** : En combinant la technologie, les partenariats et une capacité accrue, améliorer la recherche et l'information scientifique, sa cueillette et son accessibilité par les décideurs à tous les niveaux.
- **Outils** : Accroître au maximum la technologie d'aujourd'hui et l'appliquer à tous les aspects de la conservation et de la protection des terres humides, p. ex. la cartographie des bassins versants et des terres humides; la manipulation des variables (incidences des facteurs stressants au sein d'un bassin versant); les prévisions; la normalisation des ensembles de données; un CD interactif à des fins éducatives; le média de masse.

- **Ressources** : Cerner les sources créatives de financement (p. ex. établir un Fonds national pour les terres humides); examiner d'autres possibilités d'emprunt; les programmes d'incitation; une initiative de marquage des terres humides afin d'appuyer toutes les parties intégrantes de la conservation et de la protection des terres humides.
- **Éducation et sensibilisation** : Développer les initiatives réussies actuelles, la science et les connaissances afin de faciliter une compréhension plus large des fonctions et des valeurs écologiques et socioéconomiques des terres humides (y compris les coûts économiques, écologiques, de santé humaine et d'autres coûts afférents à l'absence de protection et de conservation des terres humides). Préparer et mettre en œuvre une Stratégie nationale de communication sur les terres humides qui rejoint son auditoire, soit des éléments et des outils précis, p. ex. l'industrie; les gouvernements; la communauté internationale (Organisation mondiale du commerce, Commission sur la coopération environnementale); les écoles; les universités; le grand public.

3. SYNTHÈSE DES COMMENTAIRES DES PARTICIPANTS CONCERNANT LES PRINCIPALES QUESTIONS, LA VISION, LES OBSTACLES ET LES POSSIBILITÉS ET RECOMMANDATIONS DES GROUPES DE TRAVAIL

Voici trouverez ci-après une synthèse des commentaires des participants par rapport aux questions posées à chacun des six groupes de travail animés portant sur un thème particulier. L'information qui suit est tirée des cahiers de travail, des tableaux de papier et des rapports à la séance plénière de la conférence.

Un ensemble initial de recommandations préliminaires a été offert à chaque groupe de travail comme point de départ de leurs discussions. Ils proviennent des documents d'information de la conférence, des documents de fond et d'autres sources. Les différents groupes de travail de la conférence ont alimenté, éliminé et modifié cet ensemble original.

Les suivantes sont les questions générales qui ont été abordées par tous les groupes de travail. Pour simplifier la compilation, certaines questions ont été regroupées dans le dossier qui suit de « ce qui a été dit ». Il faut savoir que pour chaque question, les commentaires des participants ont été organisés selon des thèmes, soient *Intégration, Cadre stratégique, Gouvernance et institutions, Science et information, Outils, Ressources et Éducation* car il s'agissait des questions principales qui se sont dégagées des discussions. L'absence d'un de ces thèmes indique un manque de commentaires sur une question particulière.

1. Quels sont les principales questions actuelles de votre thème?
2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?
3. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision?
4. Que devons-nous faire pour surmonter les obstacles et tirer profit des possibilités pour atteindre notre vision (en tenant compte de notre vision élargie sur les terres humides)?
5. Quelles sont vos recommandations?
6. Quelles sont vos trois principales recommandations (ou moins)?
7. Comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

3.1 LES TERRES HUMIDES DANS LES PAYSAGES UTILISÉS : UNE APPROCHE INTÉGRÉE

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Situation des terres humides du Canada

- Le déclin rapide de la quantité et de la qualité des terres humides a une incidence négative dans l'ensemble des écosystèmes du Canada, touchant la qualité de l'eau, l'habitat et les espèces sauvages.
- On connaît mieux la corrélation entre la qualité de l'eau, les terres humides et la santé des êtres humains, ce qui crée un plus grand intérêt et une plus grande sensibilisation aux terres humides et au rôle qu'elles jouent du point de vue écologique, social et économique.
- Les incidences des multiples utilisations et facteurs stressants sur l'eau et les terres humides (p. ex. leur utilisation accrue pour les loisirs, l'écoulement de produits chimiques et de matières nutritives dans les bassins versants, l'exploitation agricole de terres marginales, la fragmentation des paysages, les politiques, le changement climatique) sont mieux comprises, mais nous avons encore beaucoup à faire. Les circonstances externes doivent être internalisées.
- Le déclin de la quantité et de la qualité des terres humides est en partie attribuable à l'absence de mécanismes efficaces d'établissement du prix de l'eau afin de réagir aux utilisations concurrentielles.
- La croissance démographique et la concentration de cette population dans les agglomérations urbaines ont une incidence négative sur les écosystèmes des terres humides.
- Le problème de l'incapacité à faire la différence entre les symptômes et les causes de la perte de terres humides entrave la conception et la réalisation d'approches de gestion efficaces; nous devons donc commencer par une liste des causes du déclin de la qualité et des quantités des terres humides.

Intégration

- L'établissement des priorités stratégiques pour la conservation des terres humides dans des paysages utilisés au stade de l'exploitation (p. ex. intégrés dans les stratégies économiques) et à l'échelle d'un bassin versant fait défaut. Il y a aussi une prévalence de perspectives à court terme qui domine la prise de décisions et une répartition inéquitable des coûts de la préservation des terres humides.

Cadre stratégique

- Il faut modifier le cadre stratégique et il doit être fondé sur une approche nationale et normalisée (quoique souple) pour qu'il appuie la protection et la conservation des terres humides par le truchement d'une gamme de politiques gouvernementales, de lois et de règlements (p. ex. des incitations fiscales comprenant les terres humides par rapport à la *Loi sur le drainage* et un programme de réduction et des programmes d'incitations révisés). Cela comprendrait la création d'une norme nationale pour les incitations fiscales. Les moyens qui découlent de ces activités doivent être souples.
- Les principales questions positives fournissent actuellement des occasions de surmonter certains des obstacles auxquels nous faisons face (p. ex. le Cadre stratégique pour l'agriculture; les possibilités en matière d'éducation tirées des utilisations récréatives; l'application accrue de la *Loi sur les pêches* fédérale).
- Les coûts de l'entretien à long terme des terres humides doivent être inscrits dans les priorités et les programmes d'aujourd'hui.
- Le contexte international doit être pris en considération (p. ex. la baisse des prix des marchandises motivant l'exploitation agricole de terres marginales).

Gouvernance et institutions

- Le Canada n'a pas de stratégie nationale globale ni de politique cohérente sur les terres humides pour l'utilisation et la protection des terres humides qui serait fondée sur la gestion des paysages.

Science et information

- Le Canada n'a pas d'inventaire complet de ses terres humides, lequel comprendrait de l'information « faisant autorité » sur le genre, la taille et la fonction des terres humides, y compris une analyse coût-avantages économiques afférente à leur modification ou à leur disparition.

Ressources

- Il existe un manque de coordination entre le nombre de groupes et d'organismes de financement, d'intervenants, de gouvernements, d'associations, d'ONG, etc., s'occupant des terres humides et du financement pour leur conservation et leur protection.

Éducation et sensibilisation

- L'ignorance se poursuit au sujet de la valeur, du rôle et de la situation des terres humides dans l'environnement (bassins versants et hydrologie),

dans la société et dans l'économie. Cette ignorance est compliquée par de nouvelles questions telles que le virus du Nil occidental et la confusion au sujet du rôle des terres humides dans la poursuite de sa propagation.

- Les terres humides n'ont pas été identifiées en ce qui concerne « l'intendance » ni liées ensemble avec ce concept.
- Beaucoup de propriétaires fonciers n'accordent pas une valeur élevée aux espèces sauvages ou aux terres humides (p. ex. l'industrie forestière perçoit les terres humides comme une contrainte et un coût dans leur cadre de planification).

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

(Ce qui suit sera considéré comme des éléments clés plutôt que comme un énoncé de vision; ils seront liés à une vision dans le Rapport de la conférence.)

Situation des terres humides du Canada

- Le déclin de la perte de la quantité et de la qualité des terres humides a été renversé, et la superficie totale des terres humides saines est plus élevée qu'en 2003 en raison de programmes qui font en sorte qu'un choix logique et économiquement viable pour les propriétaires fonciers consiste en la préservation, la remise en état et le maintien des terres humides.
- Augmentation de 5 p. 100 d'ici 2013 de la remise en état et de la mise en valeur des terres humides.

Intégration

- Le Canada possède une stratégie sur les terres humides ainsi que des tactiques aussi bien verticales qu'horizontales faisant intervenir tous les ordres de gouvernement, les entreprises et l'industrie. Cette stratégie est fondée sur une approche portant sur l'ensemble des paysages, elle est conçue et gérée afin de maintenir et d'améliorer les avantages écologiques, sociologiques et économiques. Elle englobe des pratiques exemplaires de gestion et incorpore des activités de remise en état qui reflètent les conditions et les besoins locaux. Cette stratégie est appuyée par une capacité renforcée en ce qui concerne les connaissances, les habilités et les moyens appropriés des Canadiennes et des Canadiens pour la mettre en oeuvre.
- L'ensemble de la société subit le coût de la conservation des terres humides et comprend les avantages de ces activités.

Cadre stratégique

- Le Canada a une loi sur les terres humides complète ainsi que des lois équivalentes dans les provinces et les territoires, qui sont complétées par

l'utilisation d'autres outils et complémentaires à celle-ci (p. ex. des incitations pour conserver les terres humides). Tout cela devrait faciliter l'intendance volontaire par rapport à la génération de régimes réglementaires plus punitifs. Une loi fédérale devrait s'occuper des rôles et des responsabilités à l'échelle fédérale et de les consolider.

Science et information

- Le Canada possède un inventaire national complet des terres humides, qui comprend de l'information sur la structure, la fonction et les tendances des terres humides.

Outils

- Les terres humides sont considérées comme un exemple de « pratiques exemplaires de gestion ».

Éducation et sensibilisation

- Plus de 51 p. 100 du grand public, de l'industrie, des secteurs des ressources et des décideurs connaissent très bien la valeur écologique, sociale et économique ainsi que les avantages publics des terres humides.
- Les programmes d'éducation et de sensibilisation sont incorporés dans les programmes d'étude au niveau intermédiaire et secondaire.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Intégration

- L'application générale des outils de planification des écorégions est nécessaire, où tous les intervenants participent tôt aux prises de décisions et aux processus de mise en œuvre. Ils sont aussi appuyés par une approche à portail unique à l'intention des propriétaires fonciers (gestionnaires fonciers) pour l'accès à l'information et/ou le financement.
- Il est possible de lier ensemble le Programme canadien de conservation des terres humides et le Programme d'intendance du Canada.
- Le public fait le lien entre la qualité de l'eau et les bassins versants (p. ex. Canards Illimités Canada, Plans environnementaux en agriculture, Communauté agricole).

Cadre stratégique

- Le Cadre stratégique pour l'agriculture et les autres stratégies de ressources durables fournissent de bonnes occasions pour les producteurs et les propriétaires fonciers de devenir des intendants de l'environnement, à l'aide de ces politiques comme moyen de collaboration qui sont axés sur des résultats et menés par ceux-ci.
- Puisque la Constitution canadienne définit clairement les pouvoirs fédéraux et provinciaux et qu'elle pourrait être un obstacle à une loi nationale complète sur les terres humides, comme aux États-Unis, il faudrait encourager les provinces et les territoires à adopter leurs propres lois sur les terres humides.
- L'environnement actuel est favorable à la promotion d'idées pour le « marquage » dans l'ensemble des secteurs (p. ex. la certification est un processus de « marquage ») qui pourrait aider à engager la participation des propriétaires fonciers qui n'accueillent pas favorablement les autres formes d'incitation.
- Réorienter les subventions négatives vers les « incitations éclairées ».
- Favoriser l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion bien articulées à l'intention des propriétaires fonciers et pour les utilisateurs des ressources des terres humides (p. ex. l'industrie) par le truchement de programmes d'incitation. Il faut inclure des incitations fiscales pour les terres agricoles marginales et les terres humides.
- Concevoir et mettre en œuvre un régime d'échange de terres humides, y compris la définition d'une « unité échangeable de terres humides », pour les fonctions des terres humides.

Gouvernance et institutions

- Le Canada n'a pas de structure complète de gouvernance ou d'organisme responsable qui coordonnerait et faciliterait les priorités stratégiques nationales et intégrerait la gestion des ressources par le truchement de discussions en table ronde faisant participer tous les intervenants. Le gouvernement fédéral devrait donc désigner un organisme ou un ministère pour combler cette lacune. Une possibilité serait d'accroître les fonctions du Forum fédéral sur les terres humides pour faciliter des discussions nationales sur les politiques et pour mettre de l'avant la vision sur les terres humides.
- Une autre possibilité est de renouveler le mandat et les ressources attribuées au Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) pour qu'il accomplisse son mandat original (1991) de promouvoir des objectifs généraux nationaux et internationaux en matière de politiques, de science et de gestion des terres humides par les Canadiennes et les Canadiens.

Outils

- Se servir de l'expérience et de l'expertise transversales de toutes les compétences en ce qui concerne les terres humides et se fonder sur les réussites.
- Il n'y a pas d'inventaire de référence permettant de mesurer le changement des fonctions et des valeurs des terres humides.

Ressources

- Le manque de ressources financières est un obstacle clé; il faut un financement du gouvernement fédéral afin d'appuyer la recherche appliquée sur les terres humides (vérification de données scientifiques et économiques appuyant la conservation des terres humides).
- Établir un « front unifié sur les terres humides » où les intervenants pourraient avoir accès à un financement, soit un portail unique. Par ce mécanisme, des ressources pourraient être disponibles pour une vaste gamme d'initiatives liées aux terres humides, telles que les Plans environnementaux en agriculture.

Éducation et sensibilisation

- Tirer profit des examens des politiques, des récentes questions (p. ex. les exportations de l'eau) et de la sensibilisation publique actuelle quant aux questions de qualité de l'eau et souligner le rôle clé des terres humides du point de vue économique, social et écologique. Se servir de cette information par différents moyens (programmes d'études) pour renseigner et motiver les Canadiennes et les Canadiens des régions urbaines et rurales (puisque'ils ont une appréciation distincte de la valeur des terres humides).

Questions n° 5, n° 6 et n° 7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Intégration

- Se servir de la planification des écorégions et des bassins versants pour mettre en œuvre des programmes de conservation des terres humides d'une manière coordonnée dans l'ensemble des compétences.

Cadre stratégique

- Préparer des incitations, des subventions et la délivrance de permis afin d'encourager l'adoption des pratiques exemplaires de gestion.
- Établir un marché « d'unités » échangeables de la fonction des terres humides et se servir d'un « groupe spécial de haut niveau » afin d'examiner des exemples d'échanges de droits d'émission de carbone comparables et des initiatives du secteur forestier. Pour faire cela, ce qui suit doit tout d'abord être mis en place au cours des dix prochaines années (état de maturité) :
 - terminer l'inventaire des terres humides et des connaissances des fonctions des terres humides avec une unité d'une compétence fondée sur les bassins versants;
 - sensibiliser le public en se fondant sur les propositions de valeur sociale, écologique et économique et le soutien pour les terres humides;
 - évaluer la situation des terres humides dans les bassins versants et par rapport à l'inventaire;
 - identifier les utilisations des terres et les secteurs ayant une incidence sur les fonctions des terres humides afin d'établir une « position d'échange »;
 - créer un registre public des positions d'échange, qui sera fréquemment mis à jour avec l'inventaire;
 - établir un courtage pour faciliter des activités de remise en état;
 - préparer une macro-évaluation et un processus de certification;
 - attribuer une valeur monétaire pour les terres humides privées (comme c'est le cas pour le carbone) afin que les propriétaires fonciers puissent vendre les unités de terres humides à une industrie pour compenser les pertes de terres humides entraînées par cette industrie.
- Sous les auspices d'un organisme principal, effectuer un examen et une analyse des subventions et des incitations existantes et de leurs interactions.
- Cerner les forces et les faiblesses des programmes existants ainsi que des possibilités d'amélioration.

Gouvernance et institutions

- Identifier ou créer un organisme fédéral principal qui coordonnera et assurera le maintien d'une initiative d'information sur l'intendance (des terres humides), y compris un portail Web en partenariat avec des organismes provinciaux, qui est fondé sur les programmes existants (p. ex. le site Web de l'Intendance du Canada, WetKit) et inclure des programmes de financement, des incitations fiscales, etc.
- Établir un organisme fédéral responsable à l'aide de l'infrastructure et des processus existants, lorsque cela est possible, qui sera responsable de la loi « fédérale » sur les terres humides, du règlement, des politiques, des

- énoncés scientifiques, de la surveillance, de l'évaluation et des programmes d'intendance. Cet organisme faciliterait, par le truchement d'exercices inclusifs d'établissement de consensus, des mesures complémentaires aux échelles provinciale et territoriale.
- Établir des liens avec le Programme d'intendance du Canada, la Stratégie sur les forêts nationale, le Cadre stratégique pour l'agriculture et d'autres initiatives afférentes.
 - Constituer un groupe de travail d'experts afin d'évaluer le développement du marché (p. ex. un marché d'unités de terres humides échangeables dans une province pilote).

Science et information

- Identifier un ministère fédéral (plus particulièrement, Environnement Canada) pour mener la recherche scientifique sur la conservation des terres humides et établir une base de données des connaissances pour la recherche actuelle sur les terres humides à partir des documents publiés et inédits d'ici 2005.

Outils

- Élaborer des pratiques de gestion exemplaires clairement articulées à l'intention des propriétaires fonciers et des autres utilisateurs des ressources des terres humides, qui seront complétées par des programmes d'incitation afin d'encourager leur utilisation par le truchement de processus de gestion évolutive. Distribuer et communiquer des pratiques de gestion exemplaires approuvées par l'intermédiaire d'organisations provinciales et de groupes d'utilisateurs de l'industrie et du secteur.
- Terminer un examen des pratiques de gestion exemplaires par l'intermédiaire d'une entité centrale interdisciplinaire et faisant le lien entre les compétences (table ronde) et choisir les pratiques de gestion exemplaires les plus pertinentes et efficaces liées aux terres humides et aux habitats en milieux secs afférents à partir de l'examen de secteurs précis, et formuler un document coordonné.
- Fournir l'accès à tous les programmes d'intendance, à l'information, soit un guichet unique, et avoir un site Web « consultable ».

Ressources

- Accroître le financement du gouvernement fédéral (et l'emprunt de fonds) afin d'appuyer la recherche appliquée sur les terres humides qui appuie la science et l'économie de la conservation des terres humides et faire en sorte que d'autres initiatives fédérales de financement consacrent une partie de leur financement pour les terres humides (p. ex. les fonds de l'infrastructure fédérale).

- Établir un Fonds de recherche sur les terres humides de 100 millions \$ sur cinq ans en partenariat avec les institutions et les secteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, avec un minimum de 25 p. 100 de recherches socioéconomiques.

3.2 LES TERRES HUMIDES, L'EAU PROPRE ET LES BASSINS VERSANTS SAINS

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Situation des terres humides du Canada

- Intensification de l'exploitation (agricole, urbaine, forestière) dans l'ensemble des paysages ayant une incidence sur la qualité de l'eau, l'approvisionnement en eau et provoquant la perte d'habitats.
- Changement climatique au cours des dix dernières années qui ont déjà eu une incidence sur les terres humides et qui continueront à exercer leur influence au cours des dix prochaines années.
- Des systèmes d'eau sont utilisés pour décharger des eaux usées et des déchets (y compris les déchets industriels et agricoles).

Intégration

- Il y a un changement de paradigmes délaissant les solutions rapides en bout de ligne pour une approche plus intégrée et holistique.
- Il n'y a pas de plan national de gestion des bassins versants avec un organisme principal contribuant au déclin de la qualité et de la quantité des terres humides.

Cadre stratégique

- Privatisation de l'eau.
- Pressions des États-Unis pour obtenir de l'eau du Canada au moyen de l'exportation.
- Préoccupations et pressions accrues du public pour changer les politiques et adopter et mettre en œuvre des lois portant sur des questions entourant la qualité de l'eau.

Gouvernance et institutions

- Les cadres institutionnels et entre les compétences ainsi que les processus afférents de planification oeuvrent contre la gestion intégrée

des bassins versants et le maintien des terres humides et des autres caractéristiques des bassins versants.

Science et information

- Il existe un besoin d'inventaire et de surveillance; de l'application de principes et d'une gestion d'utilisation rationnelle; de rapports publics sur la science et l'information; de recherches fondées sur les écosystèmes concernant la gestion intégrée des bassins versants.
- Les facteurs stressants comprennent la conversion des terres, l'aménagement urbain et la sécheresse.
- La demande de produits et des technologies de récolte mènent actuellement les questions pour l'industrie de l'horticulture de la tourbe.

Éducation et sensibilisation

- Les pratiques exemplaires sont mal communiquées pour permettre aux collectivités de planifier la gestion locale des terres humides.
- Il y a une plus grande compréhension et un plus grand désir d'appuyer la qualité de vie, les espaces verts et la protection de la biodiversité.

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

Situation des terres humides du Canada

- Une amélioration de la quantité et de la qualité des terres humides où leurs fonctions écologiques ont été maintenues dans des bassins versants fonctionnels et sains.

Intégration

- Par un processus fondé sur le consensus, le Canada a élaboré, mis en œuvre et légiféré des plans de gestion intégrée des bassins versants (y compris les outils appropriés), appuyés et utilisés partout au Canada comme norme de gestion des ressources auprès de tous les ordres de gouvernement (et les autres intervenants comme véritables partenaires), par l'intermédiaire d'un organisme principal fédéral. Développer les modèles existants (p. ex. le Conseil de la vallée du Fraser et le Nord de la Saskatchewan).

Cadre stratégique

- La valeur des services des écosystèmes des terres humides est imbriquée dans les politiques et le cadre décisionnel.

- Il y a des lignes directrices cohérentes à l'échelle nationale et une approche cohérente à l'établissement de nouvelles lignes directrices.

Gouvernance et institutions

- La structure organisationnelle du gouvernement a été changée afin d'améliorer la collaboration entre les organismes, les plans de gestion intégrée des bassins versants étant mis en œuvre partout au pays.
- Augmentation du nombre de politiciens ayant un engagement envers la conservation et la protection et qui sont disposés à engager des fonds.
- Présence d'une participation publique accrue et d'un Programme national de surveillance des terres humides comportant des protocoles.

Outils

- Les évaluations environnementales sont utilisées afin de recueillir les données de référence nécessaires sur des sources ponctuelles et non ponctuelles, et celles-ci sont stockées dans un entrepôt en ligne accessible.
- Il existe un inventaire des terres humides du point de vue de la quantité et de la qualité.
- Une valeur a été placée sur les services des écosystèmes.

Ressources

- Il y a assez de ressources pour appuyer les plans de gestion intégrée des bassins versants.

Éducation et sensibilisation

- Il y a un solide soutien public à la gestion intégrée des bassins versants.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Intégration

- Par le consensus, il est possible de développer les processus, d'intégrer le travail de divers ministères gouvernementaux afin d'atteindre des buts communs liés aux terres humides, tels que la promotion de la gestion intégrée des bassins versants.
- Il y a de bonnes possibilités économiques et récréatives pour susciter une discussion publique atteignant un accord commun sur ce que signifie « bassins versants sains, terres humides saines ».

Cadre stratégique

- Modifier et clarifier les politiques (y compris les politiques de développement économique) ainsi que les lois afin d'éliminer les conflits quant aux buts en matière de développement durable et de terres humides. Incorporer des normes nationales pour la conservation des terres humides.
- Créer des incitations afin d'encourager l'établissement de projets pilotes et de démonstration et d'obtenir l'appui et la participation du public.
- Se servir d'accords et de protocoles (p. ex. le protocole de la rivière Grand) qui pourraient être signés par les partenaires avant l'élaboration de mesures législatives visant à accroître le soutien et à faire avancer le programme.
- La nécessité de surmonter les conflits et les frictions entre les compétences en définissant clairement les rôles et les responsabilités et en y convenant.
- Se fonder sur des réussites telles que le Plan nord-américain de la gestion de la sauvagine.

Gouvernance et institutions

- Examiner les possibilités nationales et transfrontalières, par exemple avec la Commission mixte internationale, la Commission de coopération environnementale et le Conseil canadien des ministres de l'Environnement.
- Développer des liens de communication plus solides entre les niveaux politiques et stratégiques principaux afin que les décisions politiques soient fondées sur la meilleure information disponible, en se fondant sur les leçons tirées des projets pilotes, des démonstrations, des études de cas, de l'expérience et de l'information scientifique.

Science et information

- Le Canada a besoin de recherches, de données sur les écosystèmes et de mécanismes (système de méta données) coordonnés permettant de partager partout au continent cette information et ces méthodes. Ces connaissances et ces données pourraient alors être utilisées comme fondement des indicateurs et de l'évaluation écologique et économique.
- Il est nécessaire d'établir une définition claire de ce qu'est un « bassin versant fonctionnel et sain »; est-il défini par les besoins des êtres humains ou les lois naturelles? Cette définition façonnera les outils, les politiques et les pratiques de gestion dans les bassins versants.

Outils

- Encourager par des incitations de nouveaux projets pilotes et projets de démonstration afin de mettre en lumière l'importance entre les valeurs de la société et les valeurs des terres humides, p. ex. l'eau propre.
- Élaborer une approche cohérente et normalisée à l'identification, la classification et la surveillance des terres humides, y compris les moyens de mesurer la perte nette de terres humides.
- Aborder l'efficacité (et le manque d'efficacité) de modèles économiques concurrentiels à l'aide des modèles d'évaluation des terres humides.

Ressources

- Les ressources pour tous les aspects de la conservation et de la protection des terres humides sont limitées, ce qui est exacerbé par la disparition de l'expertise par attrition. Cependant, il est possible de créer des mécanismes permettant le financement par des partenariats novateurs dans le cadre d'une approche de planification et de gestion intégrées.

Éducation et sensibilisation

- Il faut accroître la sensibilisation et la compréhension des avantages sociaux, économiques et écologiques des terres humides par le truchement d'une stratégie de communication externe.
- Il faut établir des programmes de relations avec les propriétaires fonciers qui sont au niveau local (p. ex. Cows and Fish; « Former les formateurs »; Plans environnementaux en agriculture; associations de chalets, etc.).
- Il est nécessaire d'identifier des champions économiques qui encourageront les bassins versants sains (p. ex. des exploitants d'écotourisme).

Questions n° 5, n°6 et n°7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Situation des terres humides du Canada

- Augmenter de 10 p. 100 la superficie de terres humides saines et fonctionnelles dans l'ensemble des paysages.

Intégration

- Préparer des plans de gestion intégrée des bassins versants normalisés et les mettre en oeuvre partout au Canada d'ici 2013 par le truchement d'un processus complet de planification de la gestion de nombreuses ressources faisant participer les intervenants qui travaillent en

collaboration afin d'identifier les questions et les préoccupations portant sur les ressources des bassins versants, et préparer et mettre en œuvre un plan pour les bassins versants avec des solutions qui sont durables du point de vue de l'environnement, de la société et de l'économie.

Cadre stratégique

- Élaborer un cadre national stratégique et législatif qui appuie la gestion intégrée des bassins versants où les terres humides seraient un élément clé, mis en œuvre par des incitations et qui est appliqué.
- Dans le cadre d'un examen plus large des politiques dans l'ensemble des compétences, organiser un forum national sur les politiques réunissant de nombreux intervenants (mené par le gouvernement fédéral) afin de contribuer à cet examen et proposer des recommandations de changements.

Gouvernance et institutions

- Établir un modèle de partenariat afin d'assurer les ressources adéquates pour appuyer la planification et la mise en œuvre de la gestion intégrée des bassins versants.

Science et information

- Tenir un forum national pour déterminer les lacunes de l'information écologique et économique au sujet des terres humides et de la gestion intégrée des bassins versants.
- Dresser l'inventaire, cartographier et classer les terres humides et cerner une valeur pour cet habitat.
- Lier les communautés scientifiques et de politiques afin de faire en sorte que la science fournit l'information requise aux décideurs.
- En arriver à un point où il y a assez de connaissances du bassin versant par l'intermédiaire d'un plan de gestion intégrée des bassins versants permettant de savoir où il est possible de permettre ou de ne pas permettre l'exploitation avant même qu'une proposition d'exploitation ne soit déposée.

Outils

- Élaborer des indicateurs significatifs sur la qualité et la quantité des terres humides avec application propre aux sites et un programme complémentaire de surveillance.
- Faire en sorte que les évaluations environnementales soient intégrées dans les plans de gestion intégrée des bassins versants.

Éducation et sensibilisation

- Élaborer une stratégie nationale de communication et d'éducation sur les terres humides axée sur les avantages de terres humides et de bassins versants sains, qui comprend les grands médias en travaillant en collaboration avec les groupes et les partenaires existants. Compléter cette stratégie par un financement direct aux programmes d'éducation locaux et régionaux.

3.3 L'INDUSTRIE DES TERRES HUMIDES DU CANADA

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Cadre stratégique

- Il faut examiner une politique portant sur l'industrie des terres humides.

Gouvernance et institutions

- « L'industrie des terres humides » doit incorporer des principes « d'utilisation rationnelle ».
- Il faut une plus grande clarté quant à la limite de l'utilisation des terres humides, il s'agit de réconcilier la conservation et l'exploitation.
- « L'industrie » n'est actuellement pas cohésive, et il n'y a aucun « guichet unique » par rapport au gouvernement, aucun responsable fédéral clairement identifié.

Outils

- Pour mieux identifier et caractériser les ressources des terres humides qui appuient les industries des terres humides.

Éducation et sensibilisation

- L'industrie a besoin de meilleures communications avec le secteur de l'environnement et le grand public. On reconnaît l'existence de « l'industrie des terres humides » (le piégeage, la chasse, le riz, les canneberges et les loisirs), mais on détient peu d'information quant à son importance économique nationale entière, et quelle proportion peut être clairement attribuée aux terres humides?
- Il faut mieux identifier et caractériser l'industrie et ses caractéristiques distinctes.

- Le manque d'information et de compréhension de la richesse créée en rendant inutiles les terres humides : question de compromis.
- Il faut identifier, décrire et quantifier les valeurs économiques des terres humides.

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

Intégration

- Le marché mondial reconnaît et appuie les avantages tirés par l'industrie des terres humides du Canada et son utilisation responsable et durable des ressources de terres humides du Canada.
- Le Canada est caractérisé par une industrie viable de terres humides, en croissance et durable, une industrie qui est clairement définie et qui respecte le principe de « l'utilisation rationnelle ».

Cadre stratégique

- Il n'a pas été déterminé si une politique est nécessaire ou non pour l'industrie; cependant, d'autres recherches pourraient révéler un besoin d'une politique propre à l'industrie des terres humides.

Gouvernance et industrie

- Il existe un forum de travail ou un secrétariat régissant l'industrie des terres humides.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Cadre stratégique

- Il faut définir et appliquer « l'utilisation rationnelle » par l'intermédiaire de normes nationales et/ou de la certification.
- Les politiques fédérales en matière d'intendance, la *Loi sur les espèces en péril*, le Programme d'intendance du Canada (PIC), et le Cadre stratégique pour l'agriculture (CSA) représentent tous des possibilités de participation pour l'industrie.
- Il faut examiner l'expérience internationale dans l'industrie des terres humides et apprendre des expériences des uns et des autres.
- Il faut établir une entité réglementaire qui intégrera les politiques qui appuieront éventuellement les industries des terres humides puisque les politiques actuelles dans l'ensemble des compétences empêchent les industries de fonctionner d'une manière réussie.

- Les incitations à l'intention des petites industries doivent être créées. Pour ce faire, il faudra de l'éducation auprès de la communauté financière.

Gouvernance et institutions

- Il faut des champions dans les industries et les ONG pour définir le rôle de l'industrie. La participation des ONG aidera ce secteur à mieux comprendre l'industrie et fournira une base pour la collaboration.
- Des questions touchant l'ensemble des compétences telles que le manque de participation municipale et le besoin de collaboration à l'échelle fédérale et nationale entravent l'industrie.
- Il faut un champion pour définir et mener la création d'une structure organisationnelle, p. ex. un conseil ou un secrétariat ayant la responsabilité globale pour l'industrie des terres humides, le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada), l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), l'Intendance de la biodiversité dans les industries des ressources (IBIR), pourraient créer cette structure et/ou représenter l'industrie. Différents secteurs de l'industrie des terres humides pourraient avoir besoin de différentes entités gouvernantes nationales afin de les rendre plus généraux et mieux reconnus à l'échelle nationale.

Science et information

- Les lacunes de la recherche scientifique au sujet de la valeur naturelle des terres humides.

Outils

- L'innovation, la technologie et la science sont nécessaires afin d'encourager et de promouvoir de l'avant les industries des terres humides.

Éducation et sensibilisation

- Le manque d'information, d'éducation et de communications (menant à un certain nombre de questions, y compris le manque de confiance) au sujet de l'industrie des terres humides, aussi bien parmi les industries liées aux terres humides et entre l'industrie des terres humides et le public.

Questions n° 5, n° 6 et n° 7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Intégration

- Encourager une plus grande collaboration horizontale dans l'ensemble de l'industrie des terres humides.

Cadre stratégique

- Établir le soutien d'un marché axé sur le monde pour l'industrie des terres humides du Canada.
- Créer une industrie organisée autour de l'utilisation rationnelle et de la durabilité des ressources des terres humides.
- Élaborer une stratégie de conservation pour « l'utilisation rationnelle » et la durabilité des terres humides du Canada. Cela pourrait être fait par l'intermédiaire du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (CNACTH Canada). Les organismes clés qui participeront comprennent des organismes des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des représentants de l'industrie.

Gouvernance et institutions

- Mettre sur pied un secrétariat national des terres humides touchant toutes les compétences ou un « conseil national » composé d'une vaste représentation pour travailler avec l'industrie des terres humides et la communauté des terres humides dans son ensemble (universités, industrie, groupes de services, ONG et gouvernements) ayant une solide représentation régionale et sectorielle dans le cadre du CNACTH (Canada) ou d'une autre organisation.
- Préparer une association nationale de l'industrie des terres humides structurée de façon semblable au CNACTH (Canada).
- Un « Conseil canadien de l'utilisation rationnelle des terres humides » pourrait réaliser la stratégie de conservation proposée ci-dessus. Le secrétariat du Conseil aurait une vision, une mission, des buts et des objectifs clairement définis. Les intervenants de l'industrie pourraient comprendre :
 - les compagnies de produits forestiers
 - les cultivateurs de canneberges
 - les organisations de loisirs
 - les agriculteurs
 - les récolteurs de tourbe
 - les récolteurs de mollusques
 - les récolteurs d'herbes marines et de varech

- les consultants ayant des connaissances spécialisées en remise en état et en protection des terres humides
- Les ONG pourraient comprendre : Canards Illimités Canada (CIC), Habitat faunique Canada (HFC), Conservation de la nature Canada (CNC), la Fédération canadienne de la nature (FCN), etc.

Outils

- Tenir une foire commerciale nationale et un forum d'information.
- Adapter le manuel *Wise Use of Mires* comme modèle pour l'élaboration d'un manuel semblable pour l'utilisation rationnelle des terres humides du Canada.
- Consacrer une tranche des activités de partenaires technologiques pour élaborer des technologies des terres humides.

Ressources

- Consacrer un financement de Partenariat technologique Canada/ Environnement pour mettre au point des technologies des terres humides; se servir du secrétariat proposé pour élaborer la proposition.

Éducation et sensibilisation

- Créer un point d'intérêt dans une initiative de recherche environnementale fondée dans les universités visant à quantifier les valeurs sociales et économiques découlant de l'industrie des terres humides. Par ce point d'intérêt, encourager la création de réseaux entre les éléments de l'industrie des terres humides. Faire en sorte que ce mécanisme tienne compte des initiatives nationales (p. ex. le PIC).
- Créer des partenariats afin d'accroître la sensibilisation des municipalités quant aux questions sur les terres humides.

3.4 LES INNOVATIONS EN TECHNOLOGIE DES TERRES HUMIDES

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Intégration

- Le Canada a besoin de plus d'information sur le rôle des terres humides dans les paysages plus grands.

Cadre stratégique

- Manque de direction fédérale.
- Lignes directrices normalisées pour la technologie nécessaire.
- Partout au Canada, les bureaux du ministère de l'Environnement peuvent interpréter différemment et avec incohérence les lois et les définitions de :
 - « construites » par rapport à « terres humides naturelles »;
 - construites par rapport à remises en état;
 - terres humides construites pour le traitement de l'eau par rapport aux valeurs esthétiques par rapport aux espèces sauvages.
- Le « programme d'eau propre » fédéral pourrait créer des possibilités d'innovation en technologie des terres humides.

Gouvernance et institutions

- Il faut des partenariats sous une direction fédérale.
- Il faut un « champion » pour mener le programme.

Science et information

- Une grande partie de la technologie utilisée de nos jours est fondée sur l'ingénierie et non sur la science.
- Il faut plus de recherches sur l'écologie des paysages.

Outils

- Il y a beaucoup de possibilités d'innovation dans le contexte des technologies de traitement.

Ressources

- Qui paie?
 - Pour mettre en œuvre les nouvelles technologies, la recherche?
 - Le public?
 - L'agriculteur/l'industrie?

Éducation

- Il y a une incertitude à savoir si les ingénieurs qui s'occupent du traitement des terres humides apprennent ou non au sujet des systèmes naturels, ce qui mène à des questions de compétence.

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

Situation des terres humides du Canada

- Eau plus propre, Canadiennes et Canadiens plus en santé (coûts des soins de santé moins élevés) et biodiversité améliorée.

Intégration

- Se servir de l'innovation et de la technologie, soutenir l'intégrité écologique et la viabilité des terres humides au Canada par des mesures environnementales, sociales et économiques conçues pour répondre aux besoins de la génération actuelle et des générations futures.
- Les gouvernements, les ONG, les institutions, les entreprises, l'industrie et les particuliers contribuent au maintien de l'intégrité des écosystèmes et des habitats des terres humides du Canada.
- Soutenir les valeurs environnementales, économiques et culturelles de manières qui assurent la santé et l'intégrité continues des habitats et des écosystèmes des terres humides du Canada.

Cadre stratégique

- Des lignes directrices sont en place permettant la remise en état et la construction de terres humides.

Science et information

- Nous avons plus d'information sur nos terres humides et leurs fonctions dans l'ensemble des paysages.

Outils

- La technologie produira une incidence nette positive sur la fonction des bassins versants.
- La technologie est facilement disponible permettant la remise en état et la construction de terres humides.
- Des indicateurs environnementaux seront en place.
- L'utilisation de l'écotechnologie a une incidence nette positive sur les fonctions des bassins versants.

Éducation

- Les terres humides sont généralement acceptées comme outil pour diverses fins en gestion de l'eau.

- La remise en état des terres humides est considérée comme un développement économique et social.
- Le traitement des terres humides est généralement accepté comme outil de l'ensemble des moyens de traitement de l'eau (naturels ou construits) pour les sources non ponctuelles.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Cadre stratégique

- Réviser le cadre stratégique et réglementaire, créer des incitations fiscales et réduire les désincitations.
- Lier la Stratégie canadienne sur les terres humides proposée avec les stratégies nationales et fédérales sur le développement durable.

Gouvernance et institutions

- Au cours des dix prochaines années, encourager la participation de « penseurs écologiques » au processus politique.

Outils

- Faire en sorte que l'innovation et la technologie contribuent à l'atténuation, à la réduction et à l'élimination éventuelle des menaces actuelles et futures.

Questions n° 5, n° 6 et n° 7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Intégration

- Joindre, lier et intégrer la « Stratégie canadienne sur les terres humides » proposée aux stratégies sur le développement durable (Stratégie nationale sur le développement durable (SDD), les stratégies provinciales, municipales, territoriales et des Premières nations).
- Encourager une perspective intégrée transfrontalière à la gestion et à la conservation des terres humides.

Cadre stratégique

- Établir un cadre réglementaire et stratégique conviviale et, de cette manière, créer un climat qui encouragera la mise en œuvre de stratégies de conservation (créer la demande), p. ex. des incitations (allègements fiscaux, subventions) et réduire les désincitations (fiscales, réglementaires, économiques, etc.).

- Préparer des lignes directrices nationales sur l'utilisation des terres humides naturelles afin de permettre l'amélioration de la qualité de l'eau.

Gouvernance et institutions

- Créer et financer des « centres d'excellence » nationaux ainsi qu'un réseau national pour l'innovation et la technologie en matière de terres humides, fondés sur la représentation régionale et axés sur la science et la recherche.
- Utiliser la Stratégie et le présent Comité organisateur de la conférence pour qu'ils agissent comme catalyseurs afin de mettre de l'avant ces recommandations (c.-à-d. la direction d'intervenants multiples), et faire rapport dès que possible aux groupes de travail sur les commentaires au sujet des progrès.
- En liaison avec le point précédent, établir une organisation nationale ou un forum afin de façonner et de mettre de l'avant la Stratégie canadienne sur les terres humides.
- Créer un « guichet unique » pour le public, qui est fondé dans les provinces.

Science et information

- Créer des données de référence dans le cadre des centres d'excellence.

Outils

- Pour les terres humides de traitement de l'eau, préparer une base de données sur le traitement par les terres humides au Canada, qui est accessible à tous les intervenants; élaborer un manuel sur la conception et la construction de terres humides de traitement tenant compte des conditions climatiques du Canada, un manuel fondé sur des expériences et les données canadiennes.
- Élaborer un document qui présente les procédures requises pour relever les questions en matière de qualité de l'eau sur la base des bassins versants.

Ressources

- Renforcer la capacité dans une vaste gamme de secteurs de la société canadienne afin de protéger et de conserver les terres humides.

Éducation et sensibilisation

- Créer une stratégie centralisée et nationale de communication pour les terres humides et des technologies en utilisant les réseaux existants (p. ex. les associations, les sociétés, les ONG).
- Créer un organisme de communication environnementale.
- Préparer une documentation qui informera les responsables de la réglementation, les ingénieurs et le public sur la valeur des terres humides de traitement.
- Encourager la participation publique à l'intendance, à la conservation, à l'utilisation durable et au partage équitable des avantages.

3.5 L'INVENTAIRE ET LA SURVEILLANCE DES TERRES HUMIDES

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Cadre des politiques

- Il manque des lois pour protéger et conserver les terres humides.
- Il faudrait établir des normes pour que les systèmes de classification des terres humides des provinces et des régions puissent mieux être comparés entre eux.

Gouvernance et institutions

- Il faut un organisme responsable ayant un mandat clair et une responsabilité légiférée afin de faire rapport sur les terres humides du pays.
- Il faut engager des ressources, un financement et un personnel à cette fin.
- Il faut une responsabilité nationale et internationale.
- Il faut des partenariats avec les municipalités.

Science et information

- Il faut traiter les différences entre les systèmes de classification.
- Il faut aborder les questions de calendrier, p. ex. le calendrier de l'évaluation pour connaître les « terres humides » pendant les périodes de sécheresse et, réciproquement, les terres humides qui sont temporairement inondées. Pour ce faire, il faut aussi un groupe d'évaluateurs compétents.

- Il faut mieux définir des paramètres plus détaillés de ce qui constitue une « terre humide ».

Éducation et sensibilisation

- Les gens ne comprennent pas complètement la différence entre l'inventaire et la surveillance.
- L'utilisation des ressources universitaires est incorrecte et inefficace, combinée à un manque de réceptivité gouvernementale de la recherche universitaire.
- L'intérêt pour les terres humides n'est pas uniforme dans l'ensemble des compétences et des paliers.

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

Intégration

- L'existence d'un inventaire national qui peut être répété et qui couvre la portée, la rareté, la classe, la forme et le type, l'état de santé et les aspects fonctionnels des terres humides, et qui est lié à des mesures de conservation et à la gestion adaptative. Il serait disponible sur le Web. Une information sous-jacente serait utilisable et disponible pour la planification et l'établissement des priorités en matière de protection et de conservation des terres humides. L'inventaire serait rentable et accessible à tous. Pour maximiser l'utilité de l'inventaire, la fonction des terres humides serait liée à la valeur pour la société, p.ex. les puits de carbone, les enjeux du Protocole de Kyoto. Les protocoles normalisés sont essentiels, comme l'est la coordination nationale par un organisme responsable.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Gouvernance et institutions

- Il n'y a pas de responsable défini du point de vue national.
- Le gouvernement fédéral n'est pas suffisamment engagé envers le développement durable.
- Les lois à tous les paliers de gouvernement sont inadéquates.

Outils

- Les estimations de la superficie et des genres de terres humides sont fragmentées.

- Faible compréhension des capacités et des limites de l'observation terrestre.
- Il faut établir une méthode, un calendrier, des protocoles, des coûts et des ressources afférents à l'élaboration d'un inventaire national.
- Il faut assurer un appui continu au travail actuel sur les indicateurs.

Ressources

- Il manque de ressources.

Éducation et sensibilisation

- Mandat fragmenté.
- Il manque une entente de la part d'une vaste gamme d'utilisateurs finaux.
- Les gens ne comprennent pas clairement le besoin et l'application d'un inventaire.
- On pourrait tirer des leçons d'autres exemples internationaux.
- La sensibilisation à la hausse aux liens entre la qualité de l'eau et les terres humides ainsi qu'à leur rôle au-delà de l'habitat des espèces sauvages représente de grandes possibilités.

Questions n° 5, n° 6 et n° 7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Intégration

- Rendre les données gratuites et accessibles à toutes les Canadiennes et tous les Canadiens en éliminant les obstacles au partage des données.
- S'intégrer à d'autres programmes nationaux sur la couverture terrestre (p. ex. l'Inventaire forestier national, les données météorologiques, etc.).
- Envisager l'incorporation d'un Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides au Système canadien d'information pour l'environnement (SCIE).
- Un inventaire national des terres humides devrait être coordonné à l'échelle nationale pour en assurer la cohérence nationale, mais réalisé au plan régional où on trouve l'expertise sur le terrain et être fonctionnellement axé à l'aide d'une approche d'équipe.
- L'information sur les terres humides devrait être incorporée dans les modèles de bassins riverains utilisés par les provinces et les territoires aux fins d'inventaire et de surveillance (p. ex. l'Inventaire forestier canadien).
- Incorporer la souplesse pour lier les terres humides à la santé des êtres humains et aux autres données, questions et valeurs socioéconomiques.

- Une stratégie pour élaborer un inventaire national des terres humides devrait être décrite à la prochaine Conférence des parties contractantes de la convention de Ramsar (2005).
- Faire en sorte que les résultats des projets pilotes soient compatibles avec l'initiative canadienne sur la couverture terrestre (ICCT) proposée et qu'ils y soient intégrés.

Cadre stratégique

- Le Canada doit avoir une loi sur les terres humides qui est appliquée et doit rendre compte par le truchement de rapports annuels qui décrivent la situation des terres humides de ce pays.
- Si l'élément réglementaire est associé aux besoins (c.-à-d. tous les paliers de gouvernement contribuent à un inventaire commun) les coûts pourraient être mieux répartis.

Gouvernance et institutions

- Le Forum fédéral sur les terres humides devrait établir une mission claire et une raison d'être convaincante avec une proposition de programme et un plan de marketing pour le Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides qui identifie les utilisateurs clés, les applications, les exigences en matière de rapport, les coûts et les avantages.
- Établir un ministère ou une organisation principale appuyé par une loi afin d'élaborer, de mettre de l'avant et de coordonner la prestation du Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides. Cet organisme doit avoir une perception nationale et obtenir le soutien des provinces et des autres intervenants.
- Établir un groupe rassemblant plusieurs intervenants (y compris au niveau ministériel) afin d'articuler le besoin sous-jacent à l'inventaire et coordonner l'initiative (p. ex. établir le dossier) décrivant :
 - Pourquoi, comment, quand et quoi;
 - Élaborer des liens et des relations entre les intervenants au cours des 12 prochains mois;
 - Établir des buts et des objectifs. Il faut une vision à long terme avec une boucle d'évaluation à court terme responsable de la surveillance. Ce groupe créerait aussi et mettrait en œuvre un plan novateur de communication et de commercialisation.
- Établir la faisabilité de préparer un document de consultation auprès des utilisateurs.
- Élargir la structure de gestion du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine pour y ajouter de nouveaux partenaires.
- Constituer un groupe de travail afin de créer une raison d'être convaincante et une proposition de programme et un plan de commercialisation.

- Choisir le meilleur système de mise en œuvre et de prestation (c.-à-d. acheter des services dans les écosystèmes par rapport à élaborer des capacités internes).
- Établir un calendrier définitif pour la stratégie du Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides.

Science et information

- Une approche de surveillance serait fondée sur des échantillons dont le nombre serait en fonction du coût, de la densité des terres humides, des taux prévus de changement des terres humides et d'autres facteurs et comprendrait un échantillonnage effectué sur le terrain.

Outils

- Examiner la télédétection à partir de l'espace comme outil principal pour l'inventaire et la surveillance des ressources de terres humides, et continuer à évaluer les possibilités technologiques à mesure qu'elles deviennent disponibles; améliorer la compréhension de ce que la télédétection peut et ne peut pas faire quant à l'exactitude de la cartographie et de la classification des terres humides; communiquer cette information aux utilisateurs.
- Établir une approche à résolutions multiples pour répondre aux besoins régionaux et locaux qui reflètent les variations de la taille moyenne des terres humides, de la menace de la disparition de terres humides, etc.
- Établir des projets pilotes afin de fournir une démonstration claire de la fonction et de la gamme des utilisateurs et des utilisateurs finaux.
- Poursuivre et accroître les projets pilotes, faisant officiellement intervenir Ressources naturelles Canada (Service canadien des forêts, Géomatique Canada), Environnement Canada, Pêches et Océans Canada, et Agriculture et Agroalimentaire Canada.
- À l'aide des résultats des études pilotes, obtenir et archiver les données radar partout au Canada en 2003 afin qu'elles servent de bibliothèque de référence.
- La détection des changements fondée sur l'échantillonnage est requise afin d'illustrer la nécessité du Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides qui pourrait fournir de l'information au dossier.
- Faire en sorte que les études pilotes actuelles soient liées aux besoins régionaux et qu'elles démontrent l'applicabilité du Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides à une gamme d'utilisateurs.
- Étant donné la superficie du Canada, il faut maintenir l'intérêt et prendre le temps nécessaire d'effectuer un inventaire des terres humides partout au pays; les produits doivent être livrés rapidement en ciblant les

superficies initiales par rapport aux régions de grande priorité (p. ex. les superficies de terres humides qui sont le plus menacées de disparition).

Ressources

- Cerner les sources de financement et assurer que les frais des utilisateurs afférents à l'utilisation des habitats de terres humides (p.ex. droits de coupe, permis de chasse, etc.) sont réinvestis dans le Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides, et commencer à les utiliser.
- Élaborer un système de partage des coûts.

Éducation et sensibilisation

- Établir de nouveaux programmes de sensibilisation publique et des programmes scientifiques pour mieux comprendre le besoin du Programme national d'inventaire et de surveillance des terres humides (intervenants, ministères fédéraux, grands médias).
- Améliorer la compréhension (élaborer la science et la technologie) et l'éducation quant à ce que peut faire et ne peut pas faire l'observation terrestre et continuer à mettre de l'avant et à mettre au point les possibilités technologiques.

3.6 L'ÉDUCATION RELATIVE AUX TERRES HUMIDES

Question n° 1. Quelles sont les principales questions actuelles de votre thème?

Intégration

- Le manque d'éducation concernant les questions relatives à l'intégration, p. ex. les liens entre la qualité de l'eau, la santé, l'utilisation des produits agricoles, les loisirs, les terres humides, etc.
- Il y a une coupure entre les valeurs sociales et la valeur de la nature qui fait partie de la cause fondamentale sous-jacente à de nombreuses questions relatives à la conservation et à la protection.

Cadre stratégique

- Il faut mettre plus d'accent sur l'économie environnementale.
- Il faut qu'il y ait des incitations économiques pour les industries afin qu'elles participent à l'éducation sur les terres humides.

Gouvernance et institutions

- Il n'y a pas de clarté quant à qui est responsable de l'éducation liée aux terres humides (p. ex. qui sont les responsables gouvernementaux?).

Science et information

- Manque de connaissances relatives à la valeur économique des terres humides.

Outils

- Manque de sensibilisation à l'importance de la surveillance.
- Dans le contexte de l'éducation au sujet des terres humides comme outil, plus de recherches sont nécessaires pour évaluer la valeur de l'éducation environnementale.
- Il faut un cadre pour évaluer le degré de connaissances relatives aux terres humides chez le public canadien.

Ressources

- Il n'y a pas assez de financement et il faut créer des partenariats ainsi qu'un groupe de donateurs financiers pour l'éducation portant sur les terres humides et la conservation de celles-ci (et pour éliminer la concurrence entre les ONG pour les fonds).

Éducation et sensibilisation

- Il faut encourager une plus grande connaissance de tous les aspects des terres humides, de leur valeur, leur rôle, leurs liens à la culture canadienne, etc. et ce d'une manière positive.
- Il y a un surplus d'information.
- Il y a un manque de connaissances au sujet des activités actuelles des programmes.
- Il faut aller au-delà de l'enseignement scolaire et donner aux enfants la chance de connaître des expériences propres et directes (pour les citoyens aussi) (« sortir et se mouiller »).
- Donner aux étudiants universitaires davantage d'expérience pratique sur le terrain.
- Intéresser les particuliers et le grand public aux terres humides, à l'échelle locale, nationale et internationale.
- Il faut que l'information soit pertinente, intéressante et spécifique à l'auditoire.
- Les enseignants ont besoin de plus de temps et de ressources afin de pouvoir intégrer les terres humides dans leurs programmes de cours.

- Il faut accroître le degré de pénétration des programmes et des mesures des réussites.
- Il faut se servir de l'expérience des chercheurs en environnement qui viennent de prendre leur retraite et utiliser des partenariats ainsi que des programmes de mentorat.

Question n° 2. En ce qui concerne votre thème, quelle est votre vision de ce que devrait être notre situation en 2013?

Intégration

- D'ici 2013, être en mesure de démontrer, à l'aide d'une référence préétablie, que la connaissance écologique prévaut. Le niveau plus élevé de connaissance proviendrait de l'éducation sur les terres humides intégrée dans l'ensemble des programmes de cours, de la participation communautaire à l'inventaire national des terres humides, des programmes nationaux de surveillance et de l'éducation au sujet des terres humides, interdisciplinaires et liant la science, l'économie, la culture, les arts, etc.
- Les jeunes sont habilités.

Gouvernance et institutions

- Il existe une coalition nationale de centres d'éducation au sujet des terres humides qui améliore des structures existantes et qui partage une vision.

Outils

- Il y a un système centralisé facile à utiliser sur Internet qui identifie les ressources et les possibilités offertes aux éducateurs, aux groupes d'actions et au grand public.
- Établir un programme de « formation des formateurs ».

Éducation et sensibilisation

- Les Canadiennes et les Canadiens comprendront l'écologie et connaîtront les valeurs socioéconomiques et écologiques des terres humides, ainsi que l'endroit où leur terre humide locale est située.
- Il y aura une plus grande compréhension de l'incidence des activités anthropiques sur les terres humides qui se traduit par de plus nombreuses mesures visant à protéger et à conserver les terres humides.
- L'information sur les terres humides sera plus directement incorporée dans les programmes de cours élémentaires et secondaires.
- Les enseignants auront une bonne compréhension des fonctions et des valeurs des terres humides dans le paysage où ils se trouvent et donc, pourront mieux la transmettre à leurs étudiants.

Questions n° 3 et n° 4. Quels sont les obstacles et les possibilités quant à l'atteinte de cette vision et comment pouvons-nous les surmonter?

Intégration

- Une combinaison de questions, y compris l'apathie, l'ignorance, la perception des terres humides, la culture, etc., sont des obstacles.

Cadre stratégique

- Les mesures législatives ne sont pas assez rigoureuses et il y a peu d'incitations sociales et économiques.

Gouvernance et institutions

- Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent mettre en œuvre des programmes conjoints.

Outils

- Élaborer un programme d'éducation en identifiant les terres humides sur des panneaux le long des autoroutes et présenter de l'information sur celles-ci sur un site Web.
- Un des obstacles est le manque actuel de capacités de quantifier les avantages économiques des terres humides et de communiquer cela au public.

Ressources

- Favoriser les possibilités de financement par des commandites ou des dons.

Éducation et sensibilisation

- Il faut informer les gens au sujet du fait qu'il est moins coûteux de conserver les bassins versants que de les reconstruire, soit les avantages des systèmes naturels comparativement aux systèmes créés ou mécaniques.

Questions n° 5, n° 6 et n° 7. Quelles sont vos recommandations, et comment pouvons-nous le mieux les réaliser?

Intégration

- Élaborer un cadre national (p. ex. le Cadre de travail pour l'éducation relative à l'environnement et à l'avenir viable au Canada).

Gouvernance et institutions

- Établir une coalition autosuffisante d'éducateurs au sujet des terres humides.

Science et information

- Accroître la sensibilisation à la valeur écologique des terres humides.

Outils

- Concevoir et mettre en œuvre un programme d'éducation amélioré.
- Établir une base de données centralisée.
- Créer l'attestation des programmes d'éducation.

Ressources

- Encourager les possibilités de développer des partenariats et de créer des possibilités de commandites et de dons.
- Coordonner les ressources afin d'éviter la concurrence pour les obtenir.

Éducation et sensibilisation

- Faciliter la communication (p. ex. par des événements, des centres d'excellence).
- Inscrire les terres humides dans les programmes scolaires à tous les niveaux (de cela viendra la demande de formation des enseignants, de perfectionnement professionnel et des autres services de soutien).
- Créer une campagne coordonnée à l'échelle nationale de commercialisation et d'éducation afin de transmettre au public les valeurs écologiques, économiques et sociales des terres humides.

4. NOTRE DÉFI : CONCEVOIR UN PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET PROCHAINES ÉTAPES

1. Le Comité directeur de la conférence est devenu un Groupe de travail sur les terres humides dont le mandat est de :
 - (a) mener et coordonner le processus de suivi;
 - (b) rédiger et distribuer le présent rapport d'étape;
 - (c) concevoir le Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre faisant fond sur les recommandations de la conférence;
 - (d) faciliter la mise en œuvre de cette stratégie si les ressources le permettent.
2. En ce qui concerne les prochaines étapes, le *Rapport d'étape : synthèse de ce que vous avez dit* a été envoyé à tous les participants à la conférence. Nous souhaitons recevoir des commentaires sur le Rapport, lesquels seront inscrits dans le Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre.
3. Le Groupe de travail prépare actuellement l'abrégé du Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre, qui fera l'objet des discussions au cours de la réunion du Forum fédéral sur les terres humides à Ottawa. Le document sera aussi examiné et discuté à la prochaine réunion du Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada).
4. Lorsque le Rapport de la conférence : stratégie de mise en œuvre aura été finalisé, le Groupe de travail le fournira sur le site Web du CNACTH (Canada) ainsi que sur un CD-ROM.
5. Les documents d'information et de fond de la conférence de février 2003 seront publiés par le CNACTH (Canada) en français et en anglais dès que possible.

5. CONCLUSIONS

Le Conseil nord-américain de conservation des terres humides (Canada) et le Forum fédéral sur les terres humides souhaitent remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à la conférence. Beaucoup d'énergie, d'enthousiasme et de dévouement ont été manifestés par les membres des groupes de travail, lors des discussions et dans les recommandations qui ont été préparées.

La voie devant nous est riche de possibilités et nous anticipons avec plaisir de collaborer avec vous au cours des dix prochaines années!

ANNEXE A : OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Cette conférence facilitera le consensus et définira de nouvelles orientations en matière d'intendance et de gestion des terres humides au Canada au cours de la prochaine décennie. La conférence est un forum visant :

1. à promouvoir la relation clé entre les terres humides à l'eau propre et de la santé des collectivités au moyen des initiatives nationales;
2. à faire le point sur la situation écologique des ressources en terres humides du Canada;
3. à faciliter l'élaboration d'un programme de surveillance et d'inventaire national des terres humides par l'intermédiaire de l'observation de la planète par satellite et appuyer des initiatives complémentaires;
4. à faciliter la mise en œuvre des initiatives d'intendance nationales des terres humides par l'intermédiaire au moyen de la technologie comme le Portail de l'intendance du Canada et WetKit;
5. à mettre en lumière les innovations du secteur de l'industrie des ressources naturelles en matière d'intendance des terres humides ainsi que les possibilités économiques de l'utilisation durable des ressources en terres humides du Canada et du monde;
6. à faire connaître les occasions et les défis pour la conservation et l'utilisation rationnelle des terres humides par l'éducation;
7. à faciliter les recherches et la collaboration à venir dans les domaines tels que l'évaluation des terres humides, la compréhension des fonctions et des valeurs des terres humides ainsi que l'intégration de celles-ci dans le processus de l'élaboration des politiques et de la prise de décisions;
8. à envisager et faire connaître les indicateurs du rendement pour mesurer les progrès réalisés en matière de suivi et d'appui de la mise en œuvre des recommandations issues de la présente conférence.

ANNEXE B : ORDRE DU JOUR FINAL

LUNDI 3 FÉVRIER 2003

- 13 h - 17 h Montage de l'exposition
- 17 h - 19 h Enregistrement
- 17 h - 20 h Ouverture de la salle d'exposition
- 18 h - 20 h Réception
- 20 h - 21 h 30 Bienvenue : Mme. Karen Brown, sous-ministre adjointe, Environnement Canada et présidente de la conférence
- Conférencier principal : M. Yves Crevier, Agence spatiale canadienne.
- Annonces :
- Le prix Canvasback du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) est attribué à Ressources naturelles Canada*
- Lancement du projet de l'Atlas des terres humides du Québec*

MARDI 4 FÉVRIER 2003

- 7 h 30 - 8 h 30 Enregistrement et petit déjeuner
- 7 h 30 - 19 h Ouverture de la salle d'exposition
- 8 h 30 - 10 h Séance plénière
- Mme. Karen Brown, sous-ministre adjointe, Environnement Canada et présidente de la conférence
- M. Alan Tonks, secrétaire parlementaire au ministre de l'Environnement
- M. Brian Gray, Canards Illimités Canada
- 10 h - 10 h 20 Pause
- 10 h 20 - 10 h 30 Introduction du group de spécialistes. Animateur : M. Kenneth W. Cox, secrétaire exécutif, CNACTH (Canada) et président, Forum fédéral sur les terres humides

- 10 h 30 - 11 h 15 Discussion du groupe de spécialistes :
- M. Spafford, écologiste aquatique, Alberta-Pacific Forest Industries Inc.
 - M. Jean Cinq-Mars, président, Habitat faunique Canada
 - M. Greg Sinclair, gestionnaire général, Environnement, Santé et Sécurité, Iron Ore Company of Canada
- 11 h 15 - 11 h 45 Discussion de la table ronde, questions et réponses
- 11 h 45 - 12 h Résumé des questions et des défis clés, directives aux groupes de travail, M. Kenneth W. Cox
- 12 h 15 - 13 h 15 Buffet
- Conférencière : Mme. Johanne Gélinas, commissaire à l'environnement et au développement durable
- 13 h 30 - 15 h Groupes de travail
1. Les terres humides dans les paysages utilisés : une approche intégrée, salle Ontario
 2. Les terres humides, l'eau propre et les bassins versants sains, salle Alberta
 3. L'industrie des terres humides au Canada, salle Nouveau-Brunswick
 4. L'innovation et les technologies pour les terres humides, salle Terre-Neuve
 5. L'inventaire et la surveillance des terres humides, salle Québec
 6. L'éducation relative aux terres humides, salle Nouvelle-Écosse
- 15 h - 15 h 15 Pause
- 15 h 15 - 17 h Groupes de travail (suite)
- 18 h - 19 h Cocktail
- 19 h - 21 h 30 Dîner de conférence et vente aux enchères par écrit commandités par Canards Illimités Canada
- Introduction par M. Tod Wright, président du Conseil, Canards Illimités Canada
- Conférencier du dîner : l'honorable Lyle Vanclief, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire Canada

Annonce :

*Réseau d'éducation sur l'eau propre, Canards Illimités
Canada*

MERCREDI 5 FÉVRIER 2003

7 h 30 - 8 h 30 Déjeuner

7 h 30 - 12 h Ouverture de la salle d'exposition

8 h 30 - 10 h Groupes de travail, finalisation des rapports

10 h - 10 h 20 Pause

10 h 20 - 11 h 30 Séance plénière : rapports des groupes de travail.
Animateur : Kenneth W. Cox.

11 h 30 à 12h Annonces :

*Lancement du site Web WetKit, Pauline Lynch-Stewart,
Lynch-Stewart and Associates*

12 h - 12 h 30 Harvey Mead (Ph.D.), président, Table ronde nationale sur
l'environnement et l'économie

12 h 30 - 12 h 45 Mot de la fin : Mme. Karen Brown, présidente de la
conférence